

14^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DES U.C.S.A

27 MARS > SESSION DPC

CENTRE DE CONGRÈS
PIERRE BAUDIS
TOULOUSE



La santé en prison
dans les Unités Sanitaires

28-29 MARS 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez retourner ce formulaire avec votre règlement à :
MCO Congrès - Kim Marsilj - UCSA 2019 - Villa Gaby - 285 Corniche
Kennedy 13007 Marseille - Tél. : 04 95 09 38 00 - Fax : 04 95 09 38 01
vous avez aussi la possibilité de **vous inscrire directement en ligne** sur
> ucsa2019.mycongressonline.net

Nom : Prénom :
Fonction :
Nom de(s) l'établissement(s) pénitentiaire(s) :
Service dans l'établissement pénitentiaire : UCSA ou SMPR
Adresse de l'établissement :
Ville : Code Postal :
Pays :
Tél. : Fax :
e-mail (individuel) :

MONTANT DE L'INSCRIPTION* :

| | Jusqu'au 15 février 2019 | | À partir du 16 février 2019 | |
|---|--------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|
| | Adhérents | non adhérents | Adhérents | non adhérents |
| <input type="checkbox"/> Personnel Médical | 260 € | 310 € | 290 € | 340 € |
| <input type="checkbox"/> Personnel Paramédical | 210 € | 260 € | 240 € | 290 € |
| <input type="checkbox"/> Autres professionnels | | 300 € | | 350 € |
| <input type="checkbox"/> Etudiants et internes | | 150 € | | 150 € |
| <input type="checkbox"/> Soirée du jeudi 28 mars (par personne) | 35 € | | | |
| Total | | | | |
| € | | | | |

Option Formation DPC le mercredi 27 mars (bulletin annexe)

Attention Inscriptions congrès et DPC séparés

Inscription à la formation DPC avec le bulletin annexe (joint) à retourner à l'association TransFaire accompagné du règlement.

RÈGLEMENT :

- Par CHEQUE à l'ordre de MCO Congrès - UCSA 2019
- Par CARTE BANCAIRE : INSCRIPTION EN LIGNE > www.ucsa2019.mycongressonline.net
- Prise en charge formation : le bulletin doit être accompagné d'une lettre de prise en charge ou bon de commande

*le montant de l'inscription comprend la participation aux conférences, la malette congressiste, les pauses-café et la restauration.
Toute annulation faite après le 24 février ne sera pas remboursable. Toute annulation devra se faire par écrit (email ou fax).

Conformément à ses engagements et au RGPD, MCO CONGRES collecte vos données personnelles pour la gestion de votre inscription au Congrès et son bon déroulement, sur la base de votre consentement, d'une relation contractuelle ou de notre intérêt légitime à fournir la meilleure qualité de services. Ces données sont également traitées à des fins de réalisation d'opérations de marketing, de réalisations d'études, de statistiques. Elles sont destinées aux entités de MCO CONGRES, et éventuellement à leurs partenaires pour la réalisation des finalités susvisées. MCO CONGRES garantit la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à MCO CONGRES, Délégué à la Protection des données- Villa Gaby 285, Corniche Kennedy - 13007 Marseille – France ou à l'adresse dpo@mycongress.com.
 En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au Traitement des données personnelles, conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
 En cochant cette case, je donne à l'organisateur le droit d'exploiter mon image, dans le cas où je serais photographié ou filmé.